

# TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Formation  
éligible au  
CPF



Comptabilité - Gestion - Assurance

## Objectifs

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe. Le gestionnaire comptable et fiscal : - organise la saisie de l'information comptable - réalise les travaux de fin d'exercice comptable - établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles - révise et met en place un dossier de contrôle - analyse les états de synthèse - suit le processus budgétaire - met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle Titre du Ministère du travail de niveau III

## Contenus

Certificat de compétences professionnelles (CCP 1.) : ÉTABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PÉRIODIQUES ET ANNUELS Définition et mise en œuvre du système d'information comptable Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes Réviser, valider les comptes annuels Certificat de compétences professionnelles (CCP 2.) : RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles Certificat de compétences professionnelles (CCP 3.) : ETABLIR ET PRÉSENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE Analyser les états comptables de synthèse Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

## Pré-requis

Niveau BAC ou équivalent - Expérience dans le domaine de la comptabilité

## Public concerné

## Validation

Titre professionnel du Ministère du travail (niveau 4) ou validation partielle par blocs de compétences

## code RNCP ou RS

RNCP 37949

## Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 22-08-2023

## Débouchés et poursuites d'études

Après avoir obtenu votre certification, vous accéderez au métier de **gestionnaire de paie**, mais également de **gestionnaire paie** et administration du personnel ou à celui de **gestionnaire RH** spécialisé **paie**.

Une poursuite d'études est envisageable par un DUT **gestion** des entreprises et des administrations (GEA avec spécialité finance comptabilité) ou un BTS comptabilité et **gestion**.